RESET
Recherches en sciences sociales sur Internet

13 | 2024
Objets numériques, objets sociaux

Mettre les technologies à « leur juste place » ?

Retour critique sur 10 ans de travaux sur la participation citoyenne en contexte numérique

Clément Mabi

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/reset/5008
DOI : 10.4000/12cmz
ISSN : 2264-6221

Éditeur
Association Recherches en sciences sociales sur Internet

Référence électronique
Clément Mabi, « Mettre les technologies à « leur juste place » ? », *RESET* [En ligne], 13 | 2024, mis en ligne le 02 juillet 2024, consulté le 31 janvier 2025. URL : http://journals.openedition.org/reset/5008 ; DOI : https://doi.org/10.4000/12cmz

Ce document a été généré automatiquement le 31 janvier 2025.

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Mettre les technologies à « leur juste place » ?

Retour critique sur 10 ans de travaux sur la participation citoyenne en contexte numérique

Clément Mabi

Introduction

1 La démocratisation de l'internet et son ouverture au grand public ont nourri de nombreux espoirs et fantasmes autour de l'émergence d'une « démocratie numérique », où les formes de l'action publique, le répertoire des formes d'expression et d'action des citoyens se verraient enrichis par l'usage de technologie. Pourtant, comme dans de nombreux autres domaines, on constate à quel point il est difficile de saisir la profondeur des transformations à l'œuvre et le rôle exact que peuvent jouer les technologies dans ces mutations, sans que celui-ci ne soit valorisé de manière exagérée (ça change tout) ou minoré (ça ne change rien) : comment mettre le numérique « à sa juste place » ?

2 Dans cet article, je propose de faire un retour critique sur les débats suscités par cette question centrale dans la littérature académique. Je montrerai ainsi qu'après avoir tenté, un temps, d'autonomiser les pratiques numériques ; les travaux sur la participation politique en ligne ont progressivement inscrit leurs analyses dans des dynamiques sociopolitiques plus larges afin de mieux rendre compte de la manière dont les technologies numériques modifient les jeux d'acteurs dans le champ démocratique. Prolonger ce mouvement analytique ouvre la voie vers un nouvel agenda de recherche, porteur d'une lecture que je qualifierai d'ajustée des technologies numériques au service de la participation, c'est-à-dire capable de mettre à distance les discours excessivement enthousiastes ou critiques pour être sensible à la manière dont la matérialité des dispositifs et les usages qui en sont faits façonnent le rapport à la citoyenneté d'une époque.

3 Ainsi, je propose de distinguer trois grandes périodes qui représentent différentes manières de penser les rapports entre numérique et participation dans la littérature. Pour chacune d'elles, je tenterai de montrer que le regard porté sur les technologies a pu problématiser différentes conceptions de la participation et des phénomènes sociaux étudiés.

Temps 1. La période enchantée et solutionniste

Le numérique comme problématisation « désirable » de la participation (2010-2016)

4 La première période est celle, au tournant des années 2010, qui voit s'imposer une vision assez enchantée, voire solutionniste, du numérique. Souvent présenté comme « la » solution aux problèmes démocratiques, le numérique incarne une problématisation désirable de la participation. C'est la période où les technologies numériques sont perçues comme une opportunité pour relancer la démocratie, voire même la réenchanter (Blondiaux, 2008). Les acteurs sont fascinés par ces nouveaux moyens de communication et une partie de la recherche également. Il y a une croyance partagée dans la capacité des technologies numériques à rendre les citoyens plus actifs en dépassant les blocages, notamment institutionnels et juridiques, pour inventer une démocratie plus interactive et plus à l'écoute des individus. L'élection d'Obama en 2009 à l'issue d'une campagne « très numérique » et ses promesses de déployer un *Open Governement* qui met les données au cœur de l'action publique vont contribuer à installer ce narratif techno-optimiste dans le paysage démocratique (Theviot, 2019). Les printemps arabes sont également un moment de visibilité important pour les mobilisations citoyennes en ligne (Davis, 2012). En France, c'est à cette période que l'on voit se lancer la *civic tech* française : un mélange de démarche entrepreneuriale et de volonté militante qui ambitionne d'utiliser le numérique pour ouvrir la démocratie et impliquer les citoyens. En 2013, l'aventure Parlement & Citoyens et le lancement de l'association « démocratie ouverte » constituent une étape importante alors que la consultation République Numérique en 2016 est souvent présentée comme l'exemple de la réussite de « *l'open gov* à la française » (Bellon, 2021).

Une recherche entre approfondissement, critique et différenciation

5 Durant cette période, la recherche va produire de nombreuses réflexions théoriques et normatives sur le rôle d'internet en démocratie, sa capacité à transformer notre rapport à l'information, à la participation (Chadwick, 2006 ; Dahlberg, 2011 ; Bennett, Segerberg, 2012). Deux grands courants, porteurs de deux thèses opposées sur la participation numérique, vont d'abord émerger : les travaux qui cherchent à approfondir ces transformations et y voient un profond moteur de changement d'une part, et ceux, plus critiques, qui tentent de modérer l'enthousiasme ambiant en insistant sur la permanence des rapports de pouvoir et les risques de voir les inégalités sociales s'accentuer.

6 Ainsi, pour certains, les technologies numériques sont un vecteur inédit de renouvellement de l'engagement citoyen. C'est la thèse de la mobilisation. Cette capacité à mobiliser tiendrait d'abord aux caractéristiques techniques des formats de

communication en ligne qui permettent des échanges : asynchrone (on peut avoir une discussion en décalage dans le temps), avec moins de contraintes géographiques (on peut échanger sans être en présentiel), avec un coût de participation allégé (les contraintes de la prise de parole en public seraient allégées pour certains groupes sociaux les plus fragiles). La participation en ligne serait également plus informée, ce qui aurait pour impact d'améliorer sa qualité et de faciliter le recrutement de nouveaux participants (Hirzalla *et al.*, 2011).

7 Les critiques de cette vision désirable de la participation numérique se regroupent autour de la thèse de la normalisation qui voit le numérique comme un espace de politique *as usual,* sans véritable capacité de transformation des rapports de force (Margolis, Resnick, 2000). Des études insistent sur le fait que les individus les plus actifs politiquement hors ligne sont également les plus connectés (Mossberger *et al.*, 2008). D'autres critiques pointent le risque que la communication numérique ne devienne un facteur d'éclatement de l'espace public. Ainsi, l'ouvrage de Cass Sunstein « Republic 2.0 » paru en 2007 sur les risques de polarisation a suscité d'importantes discussions qui ont commencé à faire évoluer le regard porté sur le rôle des technologies en démocratie en alertant sur les conséquences d'une polarisation de l'espace public (Sunstein, 2007).

8 Progressivement, une troisième approche va se développer pour tenter de dépasser l'opposition entre cyber-optimistes et cyber-pessimistes. C'est la thèse de la « différenciation ». Elle regroupe les travaux pour qui la matérialité des dispositifs techniques et leur appropriation différenciée concourent à ouvrir de nouvelles manières de « parler politique en ligne » (Greffet, Wojcik, 2008). L'ouvrage de Dominique Cardon « Démocratie Internet », sur l'ouverture de l'espace public et les nouvelles formes d'engagement citoyen permises par les réseaux sociaux numériques, est assez représentatif des travaux autour de cette thèse (Cardon, 2010). Très actif pendant plus de dix ans, le réseau DEL dirigé par Gérard Loiseau, Laurence Monnoyer-Smith et Stéphanie Wojcik a favorisé la visibilité de cette thèse en France (Monnoyer-Smith, 2011 ; Monnoyer-Smith et Wojcik, 2014). On y croise des chercheurs en sociologie des usages « à la française », en économie politique de la communication ou en science politique partageant une sensibilité pour l'analyse des formats d'expression utilisés par les citoyens et des pratiques qui en découlent. Ces travaux étudient généralement ce qui se passe « en ligne » indépendamment du « hors-ligne », ou en les comparant, ce qui revient à considérer le contexte numérique comme un monde à part où auraient lieu des bouleversements plus ou moins profonds.

Temps 2 : Le moment du désenchantement

Le numérique comme problématisation « stratégique » de la participation (2017-2021)

9 Progressivement, le regard social sur les technologies va changer. Les transformations du web, qui se re-centralise autour de quelques grandes plateformes, sont de plus en plus discutées et les controverses sur son impact démocratique se multiplient : que ce soit concernant le rôle des plateformes dans la régulation du débat public ou au sujet de la montée des populismes *à cause* du numérique (l'affaire Snowden et ses révélations sur la collaboration entre les plateformes et les services de renseignement américains

dans la surveillance des populations, l'influence sur les élections de l'affaire « Cambridge Analytica », la déplateformisation du Président américain Donald Trump, les menaces *d'astro-turfing*[1]...). En parallèle, le mirage de la *civic tech* se dissipe, les pionniers du mouvement se retrouvent absorbés par le marché de la démocratie participative. L'expérience du Grand Débat National joue un rôle de pivot dans ces transformations et fait éclater l'instrumentalisation de la participation par le numérique au grand jour. La plateforme portée par une startup en vue dans la communauté est utilisée pour mettre à distance l'expression la plus critique. De vives controverses éclatent alors entre les tenants d'une ligne militante et ceux qui priorisent la stabilisation de leurs modèles économiques (Mabi, 2021). Cette période de désenchantement s'accompagne d'une problématisation « stratégique » de la participation, au sens où l'on commence à s'interroger plus précisément sur ce que peuvent concrètement faire les technologies numériques aux mondes sociaux qu'elles traversent, au-delà des attentes utopiques.

Le tournant déceptif de la littérature et les limites du volontarisme numérique

10 Dans cette optique, de nombreux travaux se sont intéressés aux transformations des infrastructures numériques et de la manière dont les évolutions technologiques influencent les formes de la participation politique et plus largement notre culture du débat en public. L'influence croissante des plateformes fait l'objet d'une attention particulière. Des enquêtes commencent à montrer que leur organisation sociale tournée vers la collecte de données se traduit par une optimisation et une rationalisation toujours plus forte des pratiques (Bullich, 2021 ; Bigot *et al.*, 2021). Yochai Benkler parle ainsi de « *points of control* », des points de passages obligés, pour désigner la manière dont les grands acteurs économiques organisent et contraignent la circulation de l'information en ligne (Benkler, 2016).

11 Ces critiques renouvelées sur la matérialité des infrastructures ont permis l'émergence d'une nouvelle série de travaux qui invitent à prendre en compte les contraintes communicationnelles de la visibilité et le rôle des algorithmes qui structurent la visibilité en ligne des militants (optimisation), à l'image des travaux de Stefania Milan sur le « cloud protesting » (Milan, 2015), de ceux de Romain Badouard sur l'évolution de la censure (2020) ou encore du récent numéro de la revue Esprit « Internet en mal de démocratie » coordonné par Romain Badouard et Charles Girard en 2021. Ce dernier pointe le bouleversement introduit par le numérique dans la délibération publique, tant celui-ci remet en cause les exigences traditionnellement associées au débat démocratique, comme l'égalité d'accès, le contrôle public des instances de modération, la fiabilité de l'information ou le pluralisme des courants d'expression (Badouard, Girard, 2021). Les auteurs du numéro constatent les difficultés de la discussion en ligne à devenir propice à l'exercice de la rationalité critique et pointent le rôle croissant des plateformes comme organisateurs du débat public.

12 Plus largement, c'est le temps de l'analyse des « colères internet » et des critiques du capitalisme numérique (Mabi, 2020). Progressivement, on commence à mieux comprendre ce qui se passe sur les réseaux sociaux, comment ils fonctionnent et ce qu'ils font à l'organisation des mobilisations. Les enquêtes, de plus en plus empiriques, documentent avec précision ce que les acteurs font avec les technologies et le travail

symbolique qu'elles rendent possible. Ainsi, les ouvrages de Zynep Tufekci « *Twitter and Tear Gas* » (Tufekci, 2018), celui de Yochai Benkler et ses collègues d'Harvard « *Network propaganda* » (Benkler *et al.*, 2018) ou encore celui de Jen Schradie « *The revolution that wasn't* » (Schradie, 2019) sont particulièrement représentatifs de cette tendance. Ils pointent l'incapacité du numérique à faire bouger les rapports de pouvoir et alertent au contraire sur le risque de voir les inégalités sociopolitiques se creuser toujours plus largement.

13 La reprise en main croissante des États sur la participation numérique est également de plus en plus étudiée. Sans véritablement l'empêcher, les acteurs publics tentent de contrôler l'expression publique de manière à garder le contrôle sur leurs espaces publics. L'appel au concept de gouvernementalité permet notamment de mieux saisir ce type de dynamique où le pouvoir passe par le contrôle de l'action plutôt que son interdiction. Il s'agit, dans un même mouvement, de prendre en compte la capacité du numérique à équiper des formes d'action publique en charge d'organiser le dialogue avec les citoyens et d'offrir des ressources pour critiquer ces mêmes projets (Arsène, Mabi, 2021). Les travaux de l'ANR RESISTIC sur les nouvelles formes de censure numérique et les résistances qu'elles suscitent s'inscrivent dans la même dynamique (Bronnikova et al, 2022 ; Musiani, Ermoshina, 2022). Leurs résultats montrent comment les États sont en train de reprendre la main sur la démocratie numérique en limitant les débordements et en repoussant les résistances aux marges.

14 Cette préoccupation pour le pouvoir en contexte numérique invite une nouvelle fois la recherche sur la participation numérique à élargir sa focale et à intégrer les usages des technologies dans les jeux d'acteurs complexes qui structurent le fonctionnement de nos démocraties.

Temps 3 : Vers un autre regard sur le numérique?

Le numérique comme problématisation critique de la participation (2022-)

15 Ni utopique, ni vraiment dystopique, l'avenir des mondes numériques n'est jamais totalement écrit. La plasticité des technologies numériques est importante et autorise une infinité d'usages politiques. Celles-ci viennent bien souvent accélérer des dynamiques existantes, même si l'on ne peut nier leur pouvoir de transformation dans certains domaines. Ainsi, elles peuvent à la fois être décentralisées et mobilisées par les mouvements sociaux ou, au contraire, très centralisés et hiérarchiques, dans les mains des États les plus totalitaires. Les innovations technologiques incessantes nous invitent à maintenir ouverts de nombreux questionnements quant à leurs effets potentiels sur la démocratie en fonction des orientations prises : est-on condamné à subir un numérique néo-libéral comme décrit ? L'avènement des plateformes numériques accélérera-t-il les logiques de concentration et de centralisation du pouvoir aux mains des acteurs de l'économie du numérique jusqu'à menacer la liberté d'expression et de participation politique ? Sapera-t-il définitivement la promesse d'un réseau distribué d'utilisateurs individuels source d'émancipation sociale ?

16 Réussir à actualiser notre vision des technologies pour approfondir des questionnements de ce type est une condition indispensable pour construire un positionnement critique sur nos usages, capable de se décaler d'une lecture néo-libérale

des technologies numériques -qui survalorise les possibles et invisibilise les alternatives- et continuer à saisir la réalité de la participation en contexte numérique : comment aller au-delà d'une démocratie numérique d'interpellation aux échanges essentialisés? Quelles conditions réunir pour déployer un numérique porteur de qualité démocratique ?

Un nouvel agenda de recherche

17 Pour parvenir à embrasser ces nombreuses questions et changer de regard sur le numérique, deux pistes me semblent particulièrement fructueuses pour orienter les recherches à venir :

Promouvoir une vision plurielle du numérique :

18 La première piste est une invitation à rappeler -une nouvelle fois- que les technologies ne sont pas neutres et que, en fonction de leurs configurations, les technologies numériques transforment les milieux dans lesquelles elles sont plongées d'une certaine manière. La question des littératies numériques nécessaires pour s'approprier cette diversité et développer des sociabilités à travers ces nouveaux formats est un enjeu de recherche majeur pour rester en mesure de faire le lien entre la diversité des transformations sociales à l'œuvre et les nouvelles matérialités qui émergent.

19 Ainsi, du fait de la multiplication des algorithmes et de l'omniprésence des données (Cardon, 2015), les technologies sont moins centrées sur les contenus et de plus en plus sur les profils des utilisateurs (opinion et identité), ce qui encourage l'émergence de nouvelles formes d'activismes orientées par des manières d'être, quitte à débattre au sein de communautés réduites qui se sentent en danger, car moins visibles, et avec un accès à l'information réduit – à l'image des pratiques de *shadowbanning* des grandes plateformes qui visent à réduire la visibilité de certains contenus sans en avertir les producteurs. Il s'agit de comprendre les stratégies mises en place pour se jouer des contraintes de visibilité et renégocier le pouvoir des grandes plateformes (Grison,Julliard, 2022). Dans cette même perspective, les travaux de Jaercio Da Silva sur la construction de l'intersectionnalité sur YouTube insistent sur la manière dont les nouvelles formes d'activismes sont intimement liées à la manière d'investir les dispositifs techniques (Da Silva, 2020). Dans un ouvrage récent, Leah Lievrouw prolonge ce constat et insiste sur l'enjeu citoyen de la défense des données et de leur dimension subjective, sur l'importance de faire de la défense des subjectivités en ligne un enjeu de mobilisation citoyenne (Lievrouw, 2023).

20 La prise en compte de ces dynamiques invitent plus largement à repenser les relations entre les centralités et les marges en contexte numérique et à explorer la participation dans une grande diversité d'espace, y compris ceux non pensés pour la participation *a priori*. Elle invite également à produire une recherche capable de saisir ces mutations sans tomber, à nouveaux frais, dans le piège du solutionnisme technologique qui consisterait à survaloriser les perspectives d'articulation entre le contexte sociotechnique et les usages militants. Cette démarche exigeante implique de suivre -en contexte- la pluralité des appropriations et des déplacements sans surinvestir les effets du formatage des identités et des formes d'activismes par les technologies numériques.

Faire le pari du numérique capacitant

21 La seconde piste invite à faire le pari du numérique capacitant. Il s'agit de partir du constat que si les environnements sociotechniques ne sont pas neutres, alors il convient de prendre au sérieux le fait que certains sont plus propices à l'élaboration collective et à renforcer le pouvoir d'agir des citoyens que d'autres. Faire ce pari est une invitation à penser les indéterminations du numérique, son ambivalence, et à repenser ce que peut faire concrètement la médiation de l'artefact dans l'activité de participation politique en ligne des citoyens (Ruess *et al.*, 2023). La question devient : comment les technologies peuvent-elles susciter certains usages ? Comment se crée une dynamique propice à ?

22 Dans cette perspective, des travaux récents mobilisent le concept d'affordance pour tenter de repenser à nouveaux frais la question des effets (Ronzhyn *et al.*, 2022). À l'origine, le concept d'affordance est un néologisme proposé par James Gibson à partir du verbe « *to afford* » (Gibson, 1979). Pour ce psychologue, spécialiste des questions de perception, un objet est mobilisé en fonction de ce que l'on pense pouvoir en faire, de la manière dont on perçoit son l'utilité dans un contexte donné. La perception de l'objet n'est possible qu'à travers les affordances de l'artefact, qui sont autant d'invitations à l'usage embarquées et interprétées par l'usager en contexte. L'action est donc indivisible de la perception. Gibson parle de « couplage perceptif ». La notion d'affordance a déjà très largement circulé dans des travaux en design (Norman, 1993) et l'on pourrait envisager de la mobiliser dans le champ de la participation politique en ligne pour mieux saisir la dimension écologique des pratiques étudiées (le rôle du « autour »). En d'autres termes, il s'agirait de porter attention aux signaux embarqués dans les technologies qui conduisent au déclenchement de la participation et ainsi d'éviter l'écueil des déterminismes sociaux et technologiques.

23 La prise en compte de l'environnement de l'action est également très présente dans la proposition de *design justice* initiée par Sasha Costanza-Chock pour insister sur le rôle des communautés concernées par une technologie dans l'encodage de valeurs des artefacts (Costanza-Chock, 2020) ou dans la théorie de *l'adversial design* de Carl Di Salvio qui conçoit des objets qu'il qualifie de critiques pour observer comment le design provoque de l'engagement politique (Di Salvio, 2012). Ce type d'approche invite à repenser la manière dont les concepts sont mis à l'épreuve du terrain, à mettre au travail certains concepts politiques qui ont pu être abîmés par le numérique. On pourrait par exemple y trouver un utile prolongement des travaux de David Karpf qui propose de repenser le fameux *clicktivism* (l'engagement faible par le clic) en le mettant en lien avec d'autres concepts comme le plaidoyer, pour valoriser sa capacité à créer des mobilisations de masse, au-delà de la critique d'inefficacité (Karpf, 2010).

24 Ces exemples illustrent la nécessité de trouver les outils conceptuels pour ne pas surinvestir la rationalité *a priori* des acteurs, notamment des concepteurs, et faire une place aux « biais » en tant qu'ils sont constitutifs de nos pratiques participatives en ligne. Ils donnent une grille de lecture utile des phénomènes contemporains majeurs comme la circulation des fausses nouvelles, en redonnant du poids au cynisme et à l'apathie de ceux qui les consomment.

Conclusion

25 Pour être en capacité de traiter le numérique dans toute sa complexité – à la fois poison et remède- l'agenda de recherche qui s'ouvre devra permettre de faire émerger des travaux qui pose un regard ajusté sur le numérique. Ce regard devra être à la fois situé pour saisir en contexte la pluralité des numériques et leur dimension plus ou moins capacitante ; décentré des grandes plateformes pour embrasser la diversité des pratiques et des concepts qui se déploient dans les différents contextes géographiques et sociotechniques ; réflexif pour intégrer une indispensable réflexion éthique et méthodologique sur les pratiques de recherche, démarche indispensable pour que celles-ci restent une source fiable de compréhension de la complexité des situations étudiées.

26 Vouloir saisir les contradictions du numérique, les espoirs citoyens qu'il permet d'entrevoir sans négliger les menaces qu'il fait peser sur nos démocraties est un défi vertigineux, mais le relever est une condition indispensable pour continuer à produire une recherche en mesure de réinscrire ses matériaux et ses résultats dans la continuité d'enjeux sociaux qui dépassent nos existences strictement numériques. Une gageure.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Arsène Séverine, Clément Mabi (dir.) (2021). « L'action publique au prisme de la gouvernementalité numérique », Réseaux, vol. 225, n°1.

Badouard Romain, (2020). Les nouvelles lois du web. Modération et censure, Paris, Seuil.

Badouard Romain, Girard Charles (dir.) (2021). « Internet en mal de démocratie. Introduction », Esprit, no. 11.

Bellon Anne (2021). « L'élaboration de la loi république numérique au gouvernement. Sociologie du travail politique des réformateurs numériques », Réseaux, vol. 225, no. 1, pp. 23-53.

Benkler Yochai (2016). "Degrees of Freedom, Dimensions of Power", Daedalus, n°145 (1), pp. 18–32.

Benkler Yochai, Faris Robert, Roberts Hal (2018). Network Propaganda: Manipulation, Disinformation, and Radicalization in American Politics. Oxford, Oxford University Press.

Bennett Lance, Segerberg Alexandra (2012). "The Logic of Connective Action", Information, Communication & Society, n°15 (5), pp. 739-768.

Bigot Jean Edouard, Bouté Edouard., Collomb Cléo, Mabi Clément (2021). Les plateformes à l'épreuve des dynamiques de plateformisation. Questions de communication, n°40, pp.9-22.

Blondiaux Loïc (2008). Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Paris, Seuil, La République des idées

Bronnikova Olga, Ostromooukhova Bella , Poupin Perrine, Zaytseva Anna (2022). « Militants face à la « souverainisation » numérique », Terminal , n°134-135, mis en ligne le 12 octobre 2022, consulté le 25 juin 2024. URL : http://journals.openedition.org/terminal/8498

Bullich Vincent (2021). « La « plateformisation » comme déploiement d'une logique organisatrice : propositions théoriques et éléments de méthode », Effeuillage, vol. 10, no. 1, pp. 30-34.

Cardon Dominique (2010). La démocratie Internet, Paris, Seuil.

Cardon Dominique (2015). À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data, Paris, Seuil.

Chadwick Andrew (2006). Internet politics. States, Citizens, and New Communication Technologies, Oxford, Oxford University Press

Costanza-Chock Sasha (2020). Design Justice, Community-Led Practices to Build the Worlds We Need , Cambridge, The MIT Press

Dahlberg Lincoln (2011). "Re-constructing digital democracy: An outline of four positions", New Media & Society, 13(6): 855-872.

Da Silva Jaercio (2020). « Un concept sur la toile : le "je" et le "nous" des mobilisations afroféministes sur YouTube », Le Temps des médias, 34, n° 1, pp. 145-163.

Di Salvio Carl (2012). Adversial Design, Cambridge, The MIT Press.

Faris David (2012). « La révolte en réseau : le « printemps arabe » et les médias sociaux », Politique étrangère, vol., no. 1, pp. 99-109.

Gibson James (1979). The ecological approach to visual perception, Boston, Houghton Mifflin Company.

Greffet, Fabienne, Wojcik Stéphanie (2008). « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », Réseaux, vol. 150, no. 4, pp. 19-50.

Grison Thibault, Julliard Virginie (2022). « Se mobiliser contre la censure en ligne quand on est pd, trans, gouine ou pute », Mouvements, vol. 112, no. 4, pp. 167-175.

Hirzalla Fadi, Van Zoonen Liesbet, De ridder Jan (2011). « Internet Use and Political Participation: Reflections on the Mobilization/Normalization Controversy », The Information Society, vol. 27, n° 1, pp. 1-15.

Karpf David (2010). "Online political mobilization from the advocacy group's perspective: Looking beyond clicktivism", Policy & internet 2 (4), pp. 7-41.

Lievrouw Leah (2023). Alternative and Activist New Media, Cambridge, The MIT Press.

Mabi Clément (2020). « Le débat public face aux « colères internet » », Pouvoirs, vol. 175, no. 4, pp. 69-76.

Mabi Clément (2021). « La « civic tech » et « la démocratie numérique » pour « ouvrir » la démocratie ? », Réseaux, vol. 225, no. 1, pp. 215-248.

Margolis Michael, Resnick David (2000). Politics as usual: The cyberspace "revolution", Thousand Oaks, Sage publications.

Milan Stéphania (2015). From social movements to cloud protesting : The evolution of collective identity. Information, Communication & Society, 18, pp.1-14.

Musiani Francesca, Ksenia Ermoshina (2022). Concealing for Freedom : The Making of Encryption, Secure Messaging, and Digital Liberties, Manchester, Mattering Press.

Monnoyer-Smith Laurence (2011), Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes, Paris, Lavoisier / Hermès.

Monnoyer-Smith Laurence, Wojcik Stéphanie (2014). « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », Participations, vol. 8, no. 1, pp. 5-29.

Mossberger Karen, Tolbert Caroline, McNeal Ramona (2008). Digital Citizenship: The Internet, Society, and Participation, Cambridge, The MIT Press.

Norman Don (1993). « Les artefacts cognitifs », in Conein Bnernard (dir.), Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire, Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 15-34.

Ronzhyn, Alexander, Cardenal, Ana Sofía, Batlle Rubio, Albert (2022). "Defining affordances in social media research: A literature review", New Media & Society, vol 25, n°11.

Ruess Christina, Pieter Christian, Boulianne Shelley, Heger Katharina (2023). "Online political participation: the evolution of a concept", Information, Communication & Society, 26:8, 1495-1512.

Schradie Jen (2019). The revolution that wasn't: How digital activism favors conservatives, Harvard, Harvard university Press.

Sunstein Cass, (2007). Republic 2.0, Princeton, Princeton University Press.

Theviot Anaïs (2019). Big Data électoral. Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui voter, Lormont, Le Bord de l'eau.

Tufekci Zeynep (2018). Twitter and Tear Gas. New Haven, Yale University Press.

NOTES

1. L'astro-turfing est une pratique qui consiste à donner l'impression qu'un phénomène de masse émerge sur Internet de manière spontanée alors qu'il a été commandité pour influencer les opinions publiques en manipulant les algorithmes des principaux réseaux socio-numériques.

RÉSUMÉS

La démocratisation d'internet a suscité des espoirs de « démocratie numérique », vers un renouvellement des formes de l'action publique et de l'expression citoyenne grâce aux technologies numériques. Toutefois, il est difficile de mesurer l'impact réel de ces transformations sans exagérer ou minimiser leur rôle : comment mettre le numérique « à sa juste place » ? Cet article propose une critique des débats académiques sur l'étude de la participation en ligne sur le sujet de manière à ouvrir un nouvel agenda de recherche qui invite à produire une lecture ajustée des technologies numériques au service de la participation, c'est-à-dire capable de

mettre à distance les discours excessivement enthousiastes ou critiques pour être sensible à la manière dont la matérialité des dispositifs et les usages qui en sont faits façonnent le rapport à la citoyenneté d'une époque.

INDEX

Mots-clés : participation politique en ligne ; démocratie numérique ; civic tech ; numérique capacitant

AUTEUR

CLÉMENT MABI

Maître de conférences, Université de Technologie de Compiègne, COSTECH